

INFORMATION PRESSE

Paris, le 10 janvier 2012

Le Gitep TICS se réjouit des décisions des pouvoirs publics qui concourent à faire du marché mobile haut et très haut débit français, l'un des plus actifs d'Europe

A l'occasion du lancement commercial du service « Free Mobile », les entreprises adhérentes du Gitep TICS se réjouissent des décisions prises par les pouvoirs publics français qui placent aujourd'hui notre pays parmi les pays les plus dynamiques en matière de services mobiles.

En effet, les attributions de fréquences 3G et 4G effectuées au cours des dernières années permettront aux opérateurs français de répondre aux besoins des consommateurs. Ces besoins, notamment en spectre supplémentaire, sont en évolution rapide, compte tenu notamment de la pénétration chaque jour plus importante des smartphones et des tablettes multimédia.

Des attributions de fréquences plus tardives auraient assurément impacté le développement des services mobiles. Nous appelons de nos vœux que les pouvoirs publics puissent, à l'avenir, continuer à répondre aux besoins des opérateurs mobiles pour permettre à nos concitoyens de tirer pleinement parti de la révolution numérique.

Le **Gitep TICS** rassemble les industriels des technologies de l'information et de la communication représentant, en France, les constructeurs d'équipements de télécommunications (réseaux fixes, réseaux privés, réseaux mobiles et terminaux), pour un poids économique d'environ 15 milliards d'euros et un effectif de 40 000 personnes.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : Laurence Reyners au 01 45 05 72 24

lreyners@gitep.fr - <http://www.gitep.fr>